

Points saillants du conseil - juin 2017

BUREAU

Deion Weir Dt.P., Présidente
Suzanne Obiorah Dt.P., Vice
President
Ruki Kondaj
Erin Woodbeck Dt.P.

MEMBRES DU CONSEIL

Conseillers élus

William Franks Dt.P.
Alexandra Lacarte Dt.P.
Suzanne Obiorah Dt.P.
Nicole Osinga Dt.P.
Roula Tzianetas, Dt.P.
Dawn Van Engelen Dt.P.
Deion Weir, Dt.P.
Erin Woodbeck Dt.P.

Conseillers représentants du public

Shelagh Kerr
Laila Kanji
Ruki Kondaj
Ray Skaff
Soliman Abdel Fattah Soliman
Claudine Wilson

MEMBRES NOMMÉS AUX COMITÉS

Khashayar Amirhosseini Dt.P.
Alida Finnie Dt.P.
Dianne Gaffney Dt.P.
Renée Gaudet Dt.P.
Sobia Khan Dt.P.
Kerri LaBrecque Dt.P.
Cindy Tsai Dt.P.
Ruchika Wadhwa Dt.P.
Krista Witherspoon Dt.P.

ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE 2017-2018

Les membres élus du Comité exécutif de 2017-2018 sont :

- Présidente: Deion Weir Dt.P.
- Vice-présidente: Suzanne Obiorah Dt.P.
- Troisième membre: Ruki Kondaj
- Quatrième membre: Erin Woodbeck Dt.P.

POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

Le conseil a approuvé une nouvelle *Politique de gestion des risques (2017)* et le *Profil de tolérance des risques (2017)* afin que les risques organisationnels soient relevés, évalués et gérés rapidement, efficacement et rentablement. Ces mesures sont un aspect important des pratiques exemplaires car elles permettent de réduire les risques dans la gouvernance et la gestion de l'organisme.

NORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION CONCERNANT LA TENUE DES DOSSIERS

Le conseil a approuvé en juin 2017 la mise à jour des *Normes d'exercice de la profession – Tenue des dossiers*. À sa réunion de mars 2017, il les avait approuvées en principe aux fins de la consultation des membres qui a eu lieu du 4 avril au 19 mai 2017. La version finale tient compte des commentaires des diététistes qui ont participé à la consultation.

Ces normes incluent les éléments obligatoires et le rendement minimal attendu des diététistes en matière de tenue des dossiers professionnels. Elles reflètent également les obligations professionnelles des diététistes qui agissent à titre de dépositaires de renseignements sur la santé ou de mandataires, dont la définition se trouve dans la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*.

RÉVISIONS DES NORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION - CONSENTEMENT AU TRAITEMENT ET À LA COLLECTE, L'UTILISATION ET LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SUR LA SANTÉ

Le conseil a approuvé les révisions proposées des normes de consentement (2017) sur lesquelles reposait la série d'ateliers de l'automne 2016 à ce sujet. Après les ateliers, le personnel de l'Ordre a consulté les commentaires des diététistes et révisé les normes afin de refléter plus précisément les réalités pratiques de l'obtention du



consentement dans l'exercice de la diététique et pour clarifier les obligations professionnelles des diététistes concernant l'obtention du consentement dans un environnement interprofessionnel.

RÉVISION DES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX LIMITES ENTRE LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE ET LA SPHÈRE PERSONNELLE DANS LA RELATION THÉRAPEUTIQUE DES DIÉTÉTISTES AVEC LEURS CLIENTS

Le conseil a approuvé ces lignes directrices dont il avait approuvé l'ébauche en mars 2017 aux fins de

consultation. L'ébauche a été distribuée aux membres pour un sondage en ligne qui a eu lieu du 4 avril au 19 mai 2017. Le personnel a pris connaissance des commentaires et révisé les lignes directrices en conséquence. Elles clarifient les lois et les principes que les diététistes doivent appliquer pour conserver une relation thérapeutique professionnelle avec leurs clients. La version finale tient compte des commentaires des diététistes qui ont participé au sondage.

Réunions du conseil 2017/18

Les réunions du conseil sont publiques

Si vous envisagez d'y assister, écrivez à Jada Pierre, à jada.pierre@collegeofdietitians.org ou appelez-la au 416-598-1725, poste 221. L'ordre du jour et les documents des réunions sont à la disposition du public. Pour y accéder, allez sur le site Web de l'Ordre à www.collegeofdietitians.org et cliquez sur « Réunions publiques » en haut à droite.

- 29 septembre 2017
- 15 décembre 2017
- 23 mars 2018
- 21 et 22 juin 2018 (assemblée annuelle et réunion du conseil)

Révision de la politique sur la dysphagie

La politique sur la dysphagie a été mise à jour en 2017 pour y intégrer les compétences en évaluation et gestion de la dysphagie. Les énoncés de la politique clarifient les rôles des diététistes dans l'évaluation et la gestion de ce trouble qui sont définis par les besoins du client, les ressources interprofessionnelles et l'environnement de prestation des soins.

Merci à toutes les diététistes qui ont formulé des commentaires; ils ont été fort utiles.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec

le Service de consultation de l'exercice de l'Ordre :

practiceadvisor@collegeofdietitians.org

416-598-1725 / 1-800-668-4990, poste 397

Bienvenue (et bon retour) à l'Ordre

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL EN 2017



Dawn van Engelen Dt.P.

Élue par acclamation, district 2

Dawn van Engelen possède un baccalauréat ès sciences en économie domestique de la Mount Saint Vincent University, a fait son stage à la Hamilton Health Sciences Corporation en 1994 et prépare actuellement une maîtrise en bioéthique à l'Université de Toronto. À la fin de son stage, elle a effectué deux remplacements pendant des congés de maternité et est maintenant à l'Hôpital Memorial de Lincoln Ouest à Grimsby (Ontario) depuis 21 ans. C'est un long séjour dans le même établissement mais c'est pour elle l'endroit idéal pour travailler au sommet du champ d'application de la profession. Elle dirige la gestion de la dysphagie et l'éducation sur le diabète dans l'établissement et n'a rien perdu de sa passion pour l'éthique et l'expérience des patients. Son grand intérêt pour les soins axés sur les patients sera un atout au conseil de l'Ordre. .



Suzanne Obiorah Dt.P., MBA

Réélue par acclamation, district 4

Suzanne Obiorah a été réélue par acclamation au conseil pour un deuxième mandat. Au cours de son premier mandat (juin 2014 à juin 2017), elle a siégé aux comités des relations avec les patients, d'assurance de la qualité, de la discipline et de l'aptitude professionnelle. En 2016, elle a été élue au Comité exécutif dont elle est la vice-présidente depuis juin 2017.

Suzanne est gestionnaire de l'exercice professionnel à l'Hôpital d'Ottawa où elle dirige la diététique, l'orthophonie et l'audiologie. Elle participe à diverses initiatives visant à normaliser les processus, à élargir le champ d'exercice et à améliorer l'utilisation de ces professions. Depuis peu, elle s'efforce de mieux faire connaître la malnutrition et ses incidences dans les hôpitaux canadiens.

Suzanne possède un baccalauréat ès sciences appliquées en alimentation et nutrition de l'Université Ryerson et a effectué son stage en diététique à l'Hôpital d'Ottawa. En décembre 2014, elle a obtenu sa maîtrise en administration des affaires de la Saint Mary's University avec concentration en gestion des soins de santé.



Bill Franks Dt.P.

Nommé, district 1

Bill Franks est diététiste de première ligne depuis 1984. Il a apprécié ses fonctions à divers postes au fil du temps et travaille maintenant pour Circles : Bridges Out of Poverty. Une carrière dans le domaine de la nutrition continue de lui convenir tout à fait. Bill a siégé au conseil de 2000 à 2001 et nous sommes heureux de l'accueillir de nouveau.



Nomination au Comité d'inscription — Alida Finnie Dt.P.



Alida a terminé son mandat au conseil (2014-2017) et siège maintenant au Comité d'inscription pour un autre mandat de deux ans. Pendant son mandat au conseil, elle a siégé aux comités d'inscription et des relations avec les patients. Elle a aussi été élue au Comité

exécutif dont elle a été la vice-présidente de juin 2016 à juin 2017.

L'Ordre désire la remercier pour son travail assidu, son souci du détail et son engagement envers la protection du public et les soins diététiques sécuritaires.

Au revoir et merci



ELSIE PETCH, MEMBRE DU PUBLIC

L'Ordre remercie sincèrement Elsie Petch pour le travail qu'elle a accompli pendant dix ans. Elle a été nommée à titre de représentante du public au conseil où elle a siégé de juin 2007 à juin 2017. Depuis sa nomination, elle a été une membre assidue des comités des relations avec les patients et d'assurance de la qualité. Elle a aussi fait partie du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, ainsi que des comités des élections, des questions législatives, d'inscription, de discipline et d'aptitude professionnelle.

Elsie a beaucoup travaillé dans le domaine des soins de santé et a reçu des récompenses et des prix de pratiques exemplaires de l'OMS, de Santé Canada et de l'*American*

Public Health Association. En 2003, l'Université de Toronto lui a décerné le prix Arbor en reconnaissance de son bénévolat hors pair aux comités d'examen externe et des programmes de promotion de la santé, à titre de présidente de la *Community Health Alumni Association*, et au *College of Electors*. Elle a aussi collaboré avec des diététistes communautaires dans des milieux multiculturels et promeut l'accessibilité aux renseignements sur la santé et les possibilités de faire des choix équitables en matière de santé.

Elsie a été une fidèle et précieuse porte-parole de la sécurité publique et des services publics accessibles au conseil de l'Ordre. Merci Elsie. Nous vous souhaitons le plus grand succès dans toutes vos prochaines activités.



SUSAN HUI, DT.P.

Susan Hui, Dt.P., a effectué trois mandats de deux ans à titre de membre du comité d'inscription (2011-2017). Pendant ces six années, elle a apporté des réflexions, une solide contribution et un

engagement dans les politiques et les processus d'inscription de l'Ordre. L'Ordre a apprécié sa compétence et son dévouement. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans ses futures activités.

L'Ordre apprécie les membres de son conseil

Le conseil de l'Ordre est le conseil d'administration. Il est composé de huit diététistes élus par les membres de l'Ordre et de sept membres du public nommés par décret approuvé par le Conseil des ministres provincial.

Le conseil administre l'Ordre et a la responsabilité d'établir les politiques, programmes et normes qui régissent la profession de diététiste. Les administrateurs supervisent également la gestion de l'Ordre afin de vérifier que les programmes, les finances et les ressources en personnel sont gérés efficacement et coordonnés pour atteindre les résultats escomptés.

L'Ordre apprécie le travail dévoué de tous ses administrateurs et des membres de comités. Nous travaillons fort pour créer un environnement qui soutient les administrateurs et leur permet d'assumer leur rôle

efficacement. L'Ordre a créé un programme d'apprentissage à l'intention des membres du conseil qui apporte de nombreuses possibilités externes et internes tout au long de l'année. Parfois, des experts-conseils externes et des avocats sont invités pour animer et fournir de l'expertise sur des questions complexes discutées pendant des réunions du conseil.

Pour obtenir des renseignements sur ce à quoi vous pouvez vous attendre lorsque vous vous portez volontaire pour siéger au conseil ou à un comité de l'Ordre, appelez la registratrice et directrice générale ou envisagez de parler à d'autres diététistes qui ont siégé ou siègent actuellement au conseil ou à des comités.

